

La Sentinelle

Janvier - Février 2019 - n° 01

ACMP
CGPM



Avant-Propos

S'arrêter, c'est reculer !



S'arrêter, c'est reculer !

AVANT-PROPOS PAR YVES HUWART | PRÉSIDENT

Depuis la mi-décembre, le pays se trouve dans une situation singulière. Le gouvernement minoritaire sera en 'affaires courantes' jusqu'aux élections du 26 mai, et probablement encore longtemps après. Ce contexte particulier risque de s'accompagner d'une prudence budgétaire qui fera de 2019 une année de stagnation politique. Pendant ce temps, aux soins intensifs, la perfusion de la Défense se vide !

Entre-temps, janvier est passé et avec lui les meilleurs vœux et les bonnes résolutions. Les soldes sont finis, ce qui n'empêche pas la surenchère des promesses politiques en vue des élections. En revanche, il ne faut pas s'attendre à beaucoup de concret du côté de la rue de la Loi. Pourtant, lors de notre entrevue avec notre nouveau ministre de la Défense, Didier Reynders, nous avons perçu une certaine volonté d'aller de l'avant et de réaliser certains dossiers. Nous a-t-on une fois de plus vendu du vent ou allons-nous vers des actions tangibles ? L'avenir proche nous en dira plus sur les ambitions réelles de nos dirigeants. Il serait toutefois naïf d'attendre des avancées significatives dans le climat politique actuel. En conséquence, il vaut mieux se concentrer sur la dure réalité de la Défense. Celle du caractère 'critique' de notre département, que les chefs militaires au plus haut niveau n'hésitent plus à reconnaître ouvertement, en particulier en ce qui concerne la gestion du personnel.

La situation politique ne laisse que peu d'espoir de voir concrétiser des améliorations pour lesquelles des lois doivent être votées et des arrêtés royaux signés. Ça ne veut pas dire qu'on ne peut rien faire au profit du personnel. Il est bel et bien possible de prendre de nombreuses mesures afin de faire progresser le statut du personnel, sans pour autant nécessiter un laborieux changement de la Loi. Il ne faut donc pas forcément attendre un nouveau gouvernement. Augmenter l'attractivité du métier des armes peut même se faire immédiatement. 'Construire de nouvelles casernes' ne sera pas pour demain mais on peut considérablement renforcer le pouvoir d'achat des militaires par un ensemble de petites mesures, par exemple en diminuant partout les prix de l'HORECA dans les cantines militaires. Ou

encore, compenser les heures réellement prestées en temps, au lieu d'octroyer un montant forfaitaire. Ces heures pourraient alors être épargnées et prises ou payées, à la meilleure convenance de chacun.

Des horaires de travail plus souples peuvent être instaurés localement afin de mieux correspondre aux attentes du personnel. En veillant à ne pas changer en dernière minute les calendriers des unités, on peut assurer aux militaires et à leurs familles une vie privée moins chaotique. De cette façon, nos collègues ne seront plus obligés de trouver des solutions d'urgence pour concilier les besoins de leurs proches avec leurs devoirs militaires. Par ailleurs, les missions devraient être modulées en fonction des moyens et du personnel disponible, sinon trop souvent on assiste à un épuisant jeu de vases communicants entre compagnies et navires, pour 'renflouer' à tout prix les effectifs. Bref, avec un peu de bonne volonté et un minimum de détermination, nos chefs peuvent prendre leurs responsabilités pour réaliser à leur niveau des avancées substantielles en faveur du personnel, même en 'affaires courantes'.

En d'autres termes, pour l'ACMP-CGPM il est clair que la situation politique actuelle n'excuse pas l'immobilisme : il est possible d'aller de l'avant en faveur des militaires. Avec une bonne dose de créativité et de bon vouloir, l'État-major de la Défense peut faire beaucoup pour améliorer l'attractivité du métier. Alors pourquoi attendre ? Nous sommes en tout cas partie prenante de toute initiative en faveur du personnel. A contrario, ceux qui dans les semaines et les mois à venir utiliseront la paralysie politique pour justifier la leur, risquent non seulement de reculer, mais ils perdront à terme toute relevance et finiront par disparaître.



Photo : Daniel Orban

ACMP
CGPM

La Sentinelle

Janvier - Février 2019 - n° 01

Colophon

La Sentinelle est le bimestriel de la Centrale Générale du Personnel Militaire. La Sentinelle est envoyée à tous les membres.

Toutes les données sont traitées dans le respect de la Loi sur la vie privée (Loi du 8/12/1992 & GDPR).

Éditeur responsable :

Yves Huwart

Coordination :

Concetto Bandinelli et Laurent Schmitz

Informations générales – CGPM :

Romboutsstraat 1 – Bus 021

1932 Zaventem

srt@acmp-cgpm.be

www.acmp-cgpm.be

Tél. : 02 245 72 14

Fax : 02 245 73 01



BE32 2100 6234 6602

BIC : GEBABEBB

BE57 0682 3639 9535

BIC : GKCCBEB

Photo couverture : Daniel Orban

2

S'arrêter, c'est reculer !

4

Programme Général :
des mesures concrètes et réalistes

9

Paiement de la pension de décembre 2018
le 31 décembre

10

Train des mutations :
retard probable de 10 à 15 ans !

12

Pillage et vandalisme

14

Achats personnels : 'reality check'

16

Une mutualité gratuite...



Rejoignez-nous sur Facebook

ACMP
CGPM